



ffgolf®

Ligue Ile-de-France de Golf

# TROPHEE SENIORS de VILLARCEAUX 2019

**Mercredi 03 et Jeudi 04 Juillet 2019**

**Règlement de l'épreuve**

Clôture des inscriptions : **Mardi 18 Juin 2019 à 18h30**

Liste des joueurs : la liste des joueurs sera publiée le dimanche 23 juin 2019

## REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et les règles locales permanentes des épreuves fédérales du Vade-mecum Sportif 2019 édité par la FFGolf. Les conditions du règlement particulier priment celles des règlements généraux.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION ET ENGAGEMENTS

Le TROPHEE SENIORS est inscrit au calendrier national Seniors 2019 de la Fédération Française de Golf (épreuve comptant pour le Ranking Mérite Seniors National), ouvert aux joueuses et joueurs de nationalité française ou étrangère licenciés à la fédération française de golf ou à une autre fédération étrangère reconnue.

Catégorie SENIORS Messieurs : les joueurs devront avoir 50 ans révolus à la veille du 1<sup>er</sup> jour de l'épreuve

Catégorie VETERANS : les joueurs devront avoir 65 ans révolus à la veille du 1<sup>er</sup> jour de l'épreuve

Catégorie SENIORS Dames : les joueuses devront avoir 50 ans révolus à la veille du 1<sup>er</sup> jour de l'épreuve

Les joueuses et joueurs devront être titulaires d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du Golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat médical en 2017 ou 2018, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Les joueurs devront s'être acquittés du « droit de jeu fédéral annuel » de la FFG à la date limite des inscriptions.

## LIMITE DU CHAMP DE JOEUSES ET JOUEURS

Le champ de joueuses et joueurs sera limité à 144 dont 33 joueuses minimum et 14 wild-cards. Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué ci-dessus. Il faut toutefois réserver 5 places dans le champ des Dames et 15 places chez les Messieurs pour des joueurs non-classés au Mérite Seniors. Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs.

## INSCRIPTION ET DROIT D'ENGAGEMENT

La clôture des engagements est fixée au **Mardi 18 Juin 2019 à 18h30**.

L'inscription se fait auprès du secrétariat du Golf de VILLARCEAUX Château du Couvent 95710 CHAUSSY, Tél. : 01 34 67 73 83, Fax : 01 34 67 72 66, Mail : [accueil@villarceaux.com](mailto:accueil@villarceaux.com), soit sur papier libre soit à



l'aide du formulaire ci-joint, accompagné du règlement des droits d'inscription de 80 € pour un joueur extérieur et de 30 € pour un joueur membre de l'ASV.

Les engagements des joueurs ne sont considérés comme valables que parvenus au secrétariat du Golf de VILLARCEAUX Château du Couvent 95710 CHAUSSY , Tél. : 01 34 67 73 83, Fax : 01 34 67 72 66, Mail : [accueil@villarceaux.com](mailto:accueil@villarceaux.com) , avant le mardi 18 Juin 2019 à 18h30, accompagnés des droits d'inscriptions.

**Pour les joueurs déclarant forfait après le dimanche 30 juin 2019 à 12h00, les droits d'inscription resteront acquis au club.**

- Chèque à l'ordre de : A.S. Golf de VILLARCEAUX.

### FORMULE DE JEU :

L'épreuve se jouera sur 36 trous / stroke-play / 18 trous par jour.

### DEPARTS :

Le premier départ est fixé à **07h30 le mercredi et 07h00 le jeudi**. Les départs se feront toutes les **11 mn**. Lors du 1er tour, le tirage se fera en respectant l'ordre du mérite amateur puis l'ordre des index, puis le deuxième jour dans l'ordre inverse des résultats du premier jour.

Affichage des départs du premier jour sur tableau officiel ou sur le site internet du club [www.villarceaux.com](http://www.villarceaux.com) , à partir de 14h00 le Dimanche 30 juin 2019. Mise en ligne des départs du deuxième jour sur le site internet du club [www.villarceaux.com](http://www.villarceaux.com) , à partir de 19h00 le Mercredi 03 Juillet 2019 », ou en appelant au 01 34 67 73 83 jusqu'à 21h00.

Repères/Marques de départ :

- Marques jaunes pour les Seniors Messieurs et Seniors 2 Messieurs.
- Marques rouges pour les Seniors Dames

### JOURNEES D'ENTRAINEMENT :

Journée de reconnaissance gratuite le mardi 02 Juillet 2019.

Jeudi 27 Juin, vendredi 28 Juin et lundi 1er Juillet 2019, journées de reconnaissance à 50% du green-fee.

Les départs devront être réservés au secrétariat.

### CLASSEMENT « TROPHEE SENIORS »

Le Classement du TROPHEE Seniors de Villarceaux est un classement exclusivement en brut et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte).

#### Départage :

En cas d'égalité pour la première place pour les Dames comme pour les Messieurs, le départage se fera par un play-off en mort subite « trou par trou » à partir du trou n°1. En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

Pour les autres places, les joueurs ex-aequo seront départagés en fonction des scores sur les 9, 6 et 3 derniers trous (départage informatique par RMS).

### PRIX :

- Pour les Seniors Dames : 3 Prix Brut

- Pour les Seniors Messieurs et Seniors 2 Messieurs : 1 Prix Brut général, 2 Prix Brut Seniors et 2 Prix Brut Seniors 2

### REMISE DES PRIX :

La remise des Prix aura lieu Le Jeudi 04 Juillet 2019, 30 mn après la rentrée de la dernière partie, au Club House du Golf de VILLARCEAUX et sera suivie du cocktail de l'Amitié.



## JEU LENT :

La procédure de jeu rapide des règles locales fédérales permanentes s'applique (lire § 1.2-2-3 du vademecum page 55).

## TENUES VESTIMENTAIRES et COMPORTEMENT :

Les joueurs se doivent d'avoir un comportement correct et de respecter l'étiquette. A ce titre les blue-jeans, les tee-shirts, les débardeurs et les shorts sont interdits.

## UTILISATION DE VOITURETTES ET CHARIOTS ELECTRIQUES :

L'utilisation de voiturettes par les joueuses et les joueurs n'est pas autorisée sauf autorisation médicale reconnue par la FFG (joueurs handigolf).

L'utilisation de chariots électriques par les joueuses et les joueurs est autorisée.

## COMITE DE L'EPREUVE :

Le comité de l'épreuve sera composé : **à modifier**

- **Du président du Golf de Villarceaux - Jacques BOTTO**
- **De Thierry DUGROSPREZ, Arbitre Fédéral**
- **De Daniel MICHEL, Arbitre Fédéral**
- **De Damien RIPPE, OEC**
- **De Ophélie RIBEIRO responsable accueil**

